

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023- 11/5/27 DOSSIER N°5868	CONTRAT DE CHALEUR RENOUEVABLE TERRITORIAL DE LA CREUSE - PROGRAMMATION DES PROJETS
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Isabelle PENICAUD
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : CONTRAT DE CHALEUR RENOUEVABLE TERRITORIAL DE LA
CREUSE -
PROGRAMMATION DES PROJETS**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2022-12/4/34 du 16 décembre 2022 relative à la candidature auprès de l'Agence de
Transition Écologique pour un Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques en*

Creuse,

VU la convention de mandat n°21NAD1269 du 08/06/2023 confiant le paiement des dépenses de l'ADEME au Département de la Creuse concernant le contrat de chaleur renouvelable territorial,
VU la convention de financement n°21NAD1063 du 08/06/2023 entre l'ADEME et Département de la Creuse concernant le Contrat d'objectifs (animation) dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable territorial - Période 01/11/2022 au 31/10/2025,
VU le procès-verbal de décisions d'attribution des aides de l'ADEME de la commission des aides du 27/06/2023,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-11/5/27 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes, validées par l'ADEME en commission d'attribution des aides :

- **330 360 €** pour un projet de chaudière biomasse pour la commune de la Souterraine ;

Ne prend pas part au vote :

M. Patrice FILLOUX (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elu à la Mairie de La Souterraine

Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- **24 000 €** pour un projet de géothermie pour la commune de Moutier-Malcard ;
- **54 180 €** pour un projet de chaudière biomasse pour la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine ;
- **1 528,80 €** pour une étude de faisabilité géothermie et réseau pour la commune de la Cellette ;
- **2 208,50 €** pour une étude de faisabilité géothermie et réseau pour la commune de Glénic ;

Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- **3 528 €** pour une étude de faisabilité multi-énergies renouvelables pour la commune de Dun-le-Palestel ;

Ne prend pas part au vote :

M. Laurent DAULNY (ayant donné pouvoir à Mme Hélène FAIVRE), Elu Maire de Dun Le Palestel

Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- **6 597,50 €** pour une étude de faisabilité multi-énergies renouvelables pour la communauté de communes Creuse Grand Sud ;

Ne prennent pas part au vote :

Mme Renée NICOUX, Mme Laurence CHEVREUX, M. Jean-Luc LEGER, Elus CC Creuse Grand Sud

Adopté : 27 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes seront imputées au Budget départemental au Chapitre 4581 Article 45811 Fonction 78.

Publié sur www.creuse.fr le 09/11/2023

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20231107-CP2023297-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET